



MINISTÈRE
DE LA TRANSFORMATION
ET DE LA FONCTION
PUBLIQUES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Toutes vos envies vacances et loisirs avec le Chèque-Vacances !

Épargnez maintenant !

Dès 4 mois épargnés,
vous bénéficiez d'une
bonification de l'État.

NOUVEAU

+ 5% sur les barèmes du
Revenu Fiscal de Référence
pour tous les Agents

HÉBERGEMENT, SÉJOURS & TRANSPORTS,
LOISIRS & CULTURE, LOISIRS SPORTIFS, RESTAURATION



DOCAPOSTE
l'avenir devient plus simple



ancv
CHÈQUE-VACANCES

Classique ?

ou

Digital ?

2 formats disponibles et toujours les mêmes avantages !



- Des coupures de 10, 20, 25 et 50€ non sécables
- Pour régler **sur place** ou à envoyer **par courrier**
- Auprès du réseau **Chèque-Vacances Classic**



- Un compte à activer en ligne et un accès à son **solde en temps réel, 24h/24, 7j/7**
- Une **application mobile de paiement sans contact** pour régler **sur place, à distance et en ligne**
- **Au centime près, dès 20€ d'achat**
- Auprès du réseau **Chèque-Vacances Connect**



Marc, 43 ans



« Cette année je suis resté au format papier ! Je les utilise pour les activités de toute la famille en vacances et même les week-ends, et je peux donner les chèques restant à mon fils pour ses sorties ciné avec ses copains. »



Arianne, 36 ans



« Génial, mes Chèques-Vacances dans mon portable ! Ils sont toujours à portée de main et je trouve facilement où les utiliser depuis l'application. »

Parce que les vacances c'est essentiel,
vos Chèques-Vacances
sont utilisables
toute l'année



- > Pour toute la famille
- > Pour des dépenses **en France** et à destination de l'**UE**
- > **Valables 2 ans** en plus de l'année d'émission et **échangeables** en fin de validité*

À TOUT MOMENT

Changez librement le format de vos
Chèques-Vacances sur **leguide.ancv.com***

*Voir conditions sur leguide.ancv.com, rubrique Echanges

À vous les Chèques-Vacances !

Vous êtes :

En activité

- Agent de l'État
- Militaire
- Assistant d'éducation, recruté en application de l'article L.916-1 du Code de l'éducation
- Agents des établissements adhérents à l'action sociale interministérielle

Retraité

- Ouvrier d'État
- Fonctionnaire civil ou militaire régi par le code des pensions civiles et militaires de retraite

Ayant-cause

(Veuf, veuve non remariée, orphelin) de l'un des cas mentionnés ci-dessus, titulaire d'une pension de réversion,
à condition de ne bénéficier d'aucun revenu d'activité.

- 30 ans

**Bonification
de 35%**

Ultramarins

**Abattement de
20% sur le RFR**

Agent en situation
de handicap

**Majoration de
la participation
de l'État**

Vous pouvez bénéficier du Chèque-Vacances

Comment en bénéficier ?

À l'aide des simulateurs disponibles sur

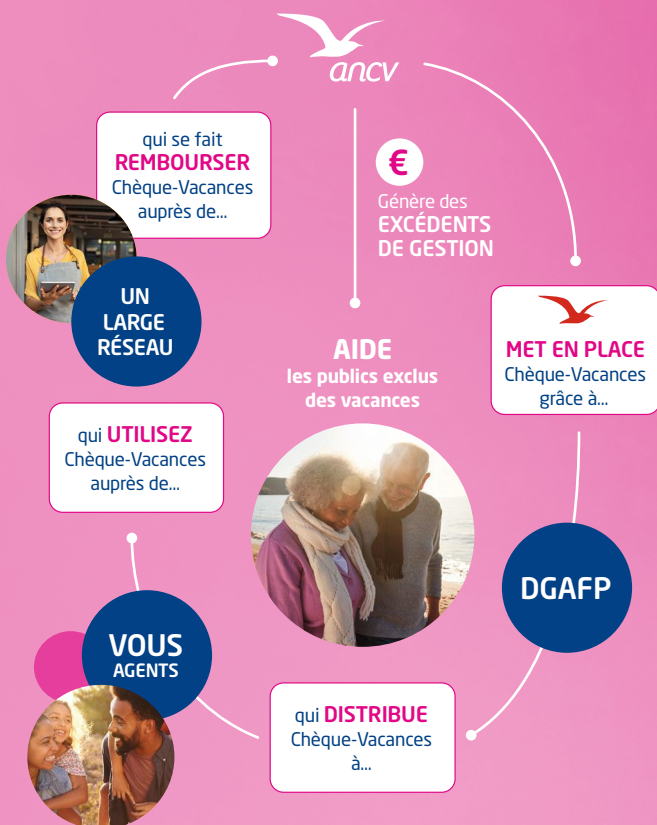
www.fonctionpublique-chequesvacances.fr

- 1 Vérifiez** si votre administration vous permet d'obtenir des Chèques-Vacances.
- 2 Calculez** le montant de vos Chèques-Vacances et de votre épargne pour connaître la valeur totale des Chèques-Vacances qui vous sera attribuée.
Munissez-vous de votre revenu fiscal de référence (RFR), de votre nombre de parts fiscales et complétez les informations concernant votre situation.
- 3 Réalisez** votre demande en déposant un dossier en ligne ou en l'envoyant par courrier.

Constituez votre dossier

- > **Directement en ligne** : avec vos RIB, bulletins de salaire et avis d'imposition.
- > **C'est nouveau : simplification et modernisation du dispositif** avec l'automatisation de l'envoi des données fiscales (valable uniquement pour le dépôt du dossier en ligne).

Avec le Chèque-Vacances et l'ANCV, vous choisissez la solidarité



Un cercle vertueux

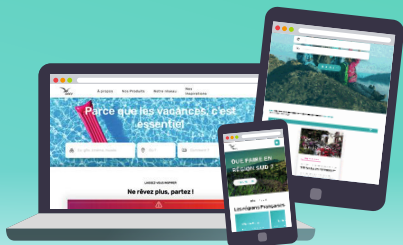
L'Agence Nationale pour les Chèques-Vacances utilise ses excédents de gestion générés par le Chèque-Vacances pour financer ses programmes d'action sociale.

C'est plus de **290 000 personnes en situation de fragilité** qui accèdent chaque année aux vacances **grâce à l'engagement solidaire** de toutes les parties prenantes : salariés, professionnels du tourisme et des loisirs, CSE, COS, CAS, Petites Entreprises.

Une innovation sociale qui dure depuis plus de 40 ans et qui n'existe nulle part ailleurs.

Trouvez des idées vacances et organisez votre prochaine sortie sur leguide.ancv.com, le site des bénéficiaires de Chèque-Vacances.

Vous y trouverez les inspirations de nos milliers de partenaires au cœur des territoires et des grandes enseignes du réseau.



[Leguide.ancv.com](https://leguide.ancv.com)

cheque-vacances-connect.com



Tout savoir sur le Chèque-Vacances Connect



**Pour l'échange de vos
titres Classic ou Connect**



**Calculez en ligne le montant de vos futurs
Chèques-Vacances et constituez votre dossier sur :**

www.fonctionpublique-chequesvacances.fr